Trajectoire pour les admissions en milieu de réadaptation désigné et non-désigné (déficience physique, santé physique et réadaptation modérée)

Centre hospitalier ou communauté TEST COVID-19[1]

Usager est COVID-19 POSITIF

Admission en milieu de réadaptation désigné COVID-19 (◆)

- Fin du séjour en milieu de réadaptation (faire test)
- Rétablissement et besoins résiduels de réadaptation
  - Transfert en milieu de réadaptation non-désigné (Débuter la trajectoire aux ▲)

Usager est COVID-19 NÉGATIF

2 possibilités

Si l'admission est prévue en milieu de réadaptation non-désigné situé dans le même bâtiment qu'un CHLSD (non-conforme[2])

Transfert en zone tampon[3] tiède 14 jours EPI complet / Isolement Réadaptation

- Si usager développe des symptômes (faire test)
  - Si positif : transfert en milieu de réadaptation désigné COVID-19 (Débuter la trajectoire au ◆)
  - Si négatif : il reste en zone tampon[3] tiède et complète son 14 jours (min) et fin des symptômes (faire test)
- L'usager n'a pas de symptôme après 14 jours (faire test)
  - Si négatif : admission en milieu de réadaptation non-désigné situé dans le même bâtiment qu'un CHSLD (non-conforme[2]) (▲) Isolement 14 jours / EPI complet
  - Si positif : transfert en milieu de réadaptation désigné COVID-19 (Débuter la trajectoire au ◆)

Si usager développe des symptômes, l'orienter vers la zone chaude et faire test

- Si négatif : il reste en milieu de réadaptation non-désigné et complète sa réadaptation
- Si positif : transfert en milieu de réadaptation désigné COVID-19 (Débuter la trajectoire au ◆)

Admission en milieu de réadaptation non-désigné OU un milieu de réadaptation non-désigné situé dans le même bâtiment qu'un CHLSD (conforme[2]) (▲) Isolement 14 jours / EPI complet

Si usager développe des symptômes, l'orienter vers la zone chaude et faire test

- Si négatif : il reste en milieu de réadaptation non-désigné (non-conforme[2]) et complète sa réadaptation
- Si positif : transfert en milieu de réadaptation désigné COVID-19 (Débuter la trajectoire au ◆)

Fin du séjour en milieu de réadaptation (faire test)

Fin du séjour en milieu de réadaptation (faire test)

Selon l'orientation de l'usager au congé du milieu de réadaptation, se référer aux documents suivants :

- Trajectoire : Admission ou retour en CHSLD après un séjour en centre hospitalier ou en milieu de réadaptation / admission en CHSLD en provenance de la communauté
- Trajectoire : Intégration / réintégration en RI-RTF, RPA, RAC ou autre milieu de vie après un séjour en centre hospitalier ou un milieu de réadaptation

Ou retour à domicile.

1. Test non requis si l'usager est rétabli de la COVID-19 et a reçu, par la suite, 2 PCR négatifs en CH
2. Se référer aux directives spécifiques à ce sujet (https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/covid-19/covid-19-directives-au-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux/dp-di-tsa/)
3. La zone tampon est un lieu permettant d'éviter la propagation de la COVID-19 dans un milieu de vie. Une zone tampon peut être dans une installation déjà existante ou dans un site non traditionnel (SNT) selon l'organisation de services du territoire concerné. L'environnement physique doit être adapté et permettre de répondre aux besoins de la clientèle. L'organisation des lieux se fera en deux zones distinctes et ne doit pas permettre aux usagers et ni au personnel de circuler d'une zone à l'autre.

Critères pour le rétablissement de la personne :

- Période d'au moins 14 jours après le début de la maladie aiguë (CIDRAP, 2020) ou 21 jours pour les usagers sous corticostéroïdes, les immunodéprimés et ceux aux soins intensifs ;
- Absence de fièvre depuis 48 heures ;
- Absence de symptômes aigus depuis 24 heures ;
- PCR négatif sur au moins deux échantillons respiratoires consécutifs prélevés à 24 heures d'intervalle après la résolution de la maladie aiguë.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS
Déposé le : 08/05/2020
No. : CRC-029
Secrétaire :

Votre gouvernement

Québec